

Lettre ouverte du CP68 à

M. Jean-Marie BOCKEL

Sénateur du Haut-Rhin
Conseiller municipal de Mulhouse - Président de la M2A
Mairie
2 rue Pierre et Marie Curie
68100 MULHOUSE

Monsieur le sénateur,

A la lecture du compte rendu de la séance du 13 mai dernier au Sénat, nous avons noté avec satisfaction que vous avez voté contre un projet de loi visant à amnistier partiellement des banques qui ont imaginé ces mécanismes quasi mafieux que sont les «prêts toxiques».

Que le gouvernement « socialiste » et des « élus de la République » cherchent en catimini à faire en sorte que les contribuables soient contraints de payer des sommes considérables (près de 23 milliards d'euros ?!..) à des banquiers voyous, en dit long sur l'état de déliquescence morale et politique de notre société. Si les sénateurs socialistes et verts se sont particulièrement distingués dans l'exécution de cette forfaiture, des élus de tous bords y sont malheureusement associés. Sans parler de ceux, notamment à l'UMP, qui s'abstiennent, n'osant pas avouer clairement qu'à la place du gouvernement ils auraient aussi cédé face au chantage des banques.

Nous espérons que vous-même et les 47 autres sénateurs qui ont voté contre (sur 346 !..) vont se mobiliser pour tenter de convaincre les députés de rejeter ce texte qu'ils vont prochainement examiner dans la cadre de la procédure accélérée voulue par le gouvernement. Le CP68, pour sa part, cherche à apporter quelques éclaircissements à tous les citoyens intéressés. Car ce n'est que dans la clarté que l'on peut efficacement mobiliser. Donc, clarifions, Monsieur le sénateur :

Sauf erreur, vous étiez le maire de Mulhouse quand la Ville a souscrit trois emprunts très « toxiques » (de catégorie « F6 », la pire), représentant 16% de la dette totale et plaçant ainsi Mulhouse dans le peloton de tête des détenteurs de ces produits financiers qui peuvent coûter très cher aux contribuables. Dans son rapport de février 2012, la Chambre Régionale des Comptes, précise qu'il s'agit des trois emprunts suivants :

- **emprunt Dexia 2007** (Coryalis bilignes) indexé sur le taux de change Euros/Franc Suisse.
- **swap RBS 2007** (réaménagé en octobre 2012, après votre démission de vos responsabilités de maire. L'emprunt est passé de la catégorie « F6 », à très haut risque, à la catégorie « A1 », sans risque. Mais qu'en est-il de la somme totale des intérêts que devra payer le contribuable mulhousien ?).

- swap Depfa Bank** (2006) indexé sur l'écart Euros/Franc Suisse et l'Euros/Dollar.

Pour qu'un minimum de confiance s'établisse à nouveau entre la base et ceux qui prétendent la représenter, il serait bon que vous précisiez les circonstances qui ont entouré la signature des contrats de ces trois emprunts. Qui a pris les décisions ? L'élu/responsable que vous étiez alors a-t-il eu conscience du caractère douteux des propositions faites par ces trois banques ? Ou avez-vous été influencé par le cabinet privé d'experts qui « conseille » les élus en matière de gestion financière ? Est-ce que ce cabinet d'experts, payé par les contribuables, n'a pas été capable de comprendre ce qui se tramait ? Ou n'a-t-il pas pris la peine de vous avertir ? Si c'est le cas, en avez-vous tiré toutes les

conclusions et pris les mesures qui s'imposaient ? Est-ce que des recours devant la justice n'auraient pas été nécessaires ? Y avez-vous définitivement renoncé ? Que feront les autres conseillers municipaux : seront-ils défaillants ?...

Compte tenu de vos fonctions actuelles et passées, il est évident qu'en (vous) imposant une attitude exemplaire de transparence sur tout ce qui s'est passé, et en explicitant honnêtement toutes les conséquences de ces choix dommageables, notamment sur le plan financier, vous pourriez contribuer à créer de meilleures conditions pour empêcher que ce projet scandaleux d'amnistie bancaire soit adopté prochainement par l'Assemblée Nationale.

Il y a quelques semaines, [nous avons sollicité M. Maitreau](#) - qui a été votre adjoint chargé des finances et qui est toujours à ce poste dans l'actuelle municipalité – pour qu'il nous facilite l'accès à des renseignements précis sur les caractéristiques des trois emprunts cités ci-dessus. Si M. Maitreau a promis publiquement d'ouvrir tous les dossiers municipaux à toute personne intéressée, il n'a toujours pas répondu à notre sollicitation. Merci de bien vouloir lui rappeler que, sans respect des engagements, la suspicion s'installe.

Vous avez certainement compris, Monsieur le sénateur, que nous nous interrogeons sur la signification exacte de votre vote du 13 mai 2014 et sur le degré de détermination qui l'accompagne. Pour ce qui nous concerne, nous nous efforcerons dans l'immédiat d'alerter tous azimuts en diffusant le plus largement possible deux textes remarquables de M. Patrick Saurin qui cernent bien les enjeux (voir ci-dessous). Si, de votre côté, vous faites usage de ces deux textes en direction des députés, et particulièrement en direction de Mme Arlette Grosskost, députée mulhousienne membre de la Commission des Finances, nous nous en réjouissons, car il deviendrait évident qu'il entre vraiment dans vos intentions d'empêcher que l'Assemblée Nationale vote un texte dont les conséquences seraient désastreuses, tant sur le plan économique que sur le plan politique.

Dans l'attente de votre réponse et en espérant que nos objectifs vont converger, nous vous prions de croire, Monsieur le sénateur, à notre forte détermination à combattre certaines dérives inquiétantes d'un monde presque entièrement sous l'emprise de la finance.

Pour le **CP68**,

B. Schaeffer

(à contacter pour toute précision et réponse au présent courriel : bernard.schaeffer19@orange.fr

Tél : 03 89 46 29 79)

Les liens ci-dessous conduisent aux documents suivants :

- « [La forfaiture du Sénat ou la honte de la République](#) » rédigé par Patrick Saurin après le vote du 13 mai 2014 au Sénat.
- « [Allez les Verts... encore un effort si vous voulez être républicains !](#) » rédigé par Patrick Saurin en réponse aux sénateurs Verts, mécontents d'être mis en cause après le vote du 13 mai 2014.
- [Copie d'une lettre ouverte à M. Maitreau, adjoint au maire de Mulhouse](#), chargé des finances et de la transparence. Lettre envoyée le 28 avril 2014.
- Sénat, *Journal officiel de la République française*, [compte rendu intégral de la séance du mardi 13 mai 2014](#).